

L'édification des celles durant les premiers temps de l'Ordre à Grandmont

Une grande partie des celles grandmontaines furent construites sous le quatrième prieur Étienne de Liciac (1139-1154). De 12 maisons, il en porta le nombre à 74. Dans les douze premières, aucune n'a gardé d'éléments pour nous donner des indications sur leur architecture : (Boivert, le Cluzeau, la Plaigne, Muret, ou d'anciens domaines comme Champcontaud, St Martin - Ste Catherine, Angelard, qui avaient du être d'anciennes celles). Il semble qu'elles étaient très frustes, sans particularités notables. Quelques ermitages nous donnent peut-être une indication comme Aura Ventosa et St Michel de Lodève ayant gardé un mur, et lo Vieil Abbayo du Rousset quelques bases de mur, l'exil aux Moines du Breuil d'Autun, rien ; aucune ne recèle de vestiges exploitables.

Il semble que ce fut Étienne de Liciac qui eut l'idée de faire construire les celles sur le même plan. Ce temps relativement court d'édification, de 62 maisons en 15 ans, soit plus de quatre par an, a donné cette homogénéité des constructions grandmontaines qui a étonné nos contemporains. Toutes s'inspirent de l'architecture romane, avec des variantes, plus évoluées dans le Nord de la France et la Touraine. Cela est sensible au niveau de la voûte du chœur, celles du midi et du centre de la France voûtée en cul-de-four, et celles du Nord furent les premières à posséder des voûtes gothiques.

Étienne de Liciac reçut l'appui des grands de ce monde. Henri II Plantagenêt qui avait épousé Aliénor d'Aquitaine en 1152 combla les grandmontains de ses faveurs. Puis le 5^e prieur Pierre Bernard de Boschiat reçut lui aussi de nombreuses donations du Roi de France, Louis VII le Jeune, et fonda 14 autres celles. Ce fut le temps où le prestige de l'Ordre était à son apogée, car la règle et le coutumier de St Étienne étaient observés. À cette époque clercs et convers vivaient ensemble partageant les mêmes travaux, y compris ceux de l'édification des bâtiments. De cette époque prestigieuse où l'Ordre fit bâtir la plupart de ses celles, est l'époque où la communauté a été la plus nombreuse, celle devait être entre 1800 et 2200 personnes, peut-être plus, car à cette époque comme le dit J.R Gaborit. le nombre des convers était plus important que celui des clercs. Le recensement de 1295, époque où la communauté de l'ordre avait déjà beaucoup perdu de membres, on comptait 886 religieux clercs, et sans doute moitié moins de convers, soit environ 1350 religieux. Mais à la mort de Pierre-Bernard de Boschiat en 1171, l'ordre de Grandmont était en pleine expansion, et les *Boni homines* célèbres et loués pour leur austérité et

leur désintéressement ¹ . Le cinquième prieur a complété l'œuvre de son prédécesseur. Les maisons ² grandmontaines se multipliaient à un rythme rapide, l'autorité réelle était alors aux mains de l'économe (*dispensator*) ³ qui est un convers. Il ne doit de comptes qu'au prieur de Grandmont qui est un supérieur bien lointain pour une celle du diocèse de Rouen ou de Lodève, efficace et redouté pour les affaires d'importance, sans pouvoir sur les menus actions dont est faite la vie des moines. Le pouvoir spirituel est remis à un prêtre hebdomadier ⁴ . Les convers l'emportent d'ailleurs de beaucoup en nombre sur les clercs

Le premier indice d'une faille dans l'édifice grandmontain se trouve peut-être dans le jugement que portait sur son ordre, à la veille de sa mort (1157), Hugues la Certa : *Nova nemora fratres que novitios super omnia plus nocere posse timeo et sentio* « Les nouveaux nemus, et je crains et je sens que les frères nouveaux peuvent davantage nuire par dessus tout ». L'expansion de l'ordre hors de la région limousine et loin du Prieur devait sembler à Hugues incompatible avec l'esprit primitif des ermites de Muret

Par la suite les troubles vinrent, les clercs étant influencés par le succès des cisterciens et par la société civile, ils voulurent régenter les maisons de l'Ordre, ce qui a fait dire au père Jean Becquet, grand spécialiste de l'Ordre dans ses études grandmontaines, p.143 : « *La convention d'Urbain III (1185) visait à donner aux clercs grandmontains un statut légal susceptible de respecter à la fois la dignité qui leur était reconnue dans les autres Ordres, les attributions temporelles dévolues aux convers depuis la Règle, et l'autorité suprême du Prieur.* ». Avec Innocent II, l'équilibre des pouvoirs sera définitivement rompu au profit des clercs. Ceci sera de nouveau conforté par la Règle « mitigé » de 1247 donnée aux Grandmontains par Innocent IV. Les convers grandmontains seront définitivement soumis aux clercs, comme les convers de Cîteaux ou d'autres ordres (J.R Gaborit p 81). Cependant les convers de Grandmont contrairement à ceux de Cîteaux feront toujours la même profession religieuse que les clercs. Désormais les barbarati ne troubleront plus la vie de l'Ordre, et leur nombre diminuera. C'en était fait de la saveur de la règle de St Étienne qui faisait l'originalité de l'Ordre où tous étaient égaux, partageant les mêmes chambres, les mêmes

¹ - Cf. les témoignages de Pierre de Celle (P.L., t. 202, col. 480, lettre 54) et de Giraud de Cambrie : *Speculum ecclesie* (éd. Brouwer, t. 4, p. 254) Ch. 21.

² - Les textes grandmontains disent *cella*; les textes pontificaux *domus*; Etienne de Tournais *bonumia* (*Epistolae*, éd. Desilve. p. 3), lettre I.

³ - *Regula*, P.L. t. 204, col. 1157, Ch. 55.

⁴ - *Bullaire* (éd. Becquet) n° 59.

travaux. Les convers en partie disparus, les constructions de nouvelles celles s'arrêtèrent, et la communauté se réduisit. D'après des estimations basées sur la bulle de Jean XXII de 1317, il restait au maximum 800 religieux, ce qui amènera en 1317, à réduire le nombre de prieurés de 144 à 39. L'ère de l'expansion de l'Ordre était révolue. Chaque prieuré devait héberger en 1317, entre 14 et 20 moines au maximum, (nombre qui existait au siècle précédent) or ce nombre ne fut jamais atteint, loin de là. En regroupant les celles en prieurés, on permettait aux supérieurs des maisons d'être des prieurs conventuels, et de ne plus être nommé par les supérieurs généraux, mais d'être élu à vie par les communautés.

Comment la fondation d'une celle se passait-elle sous Étienne de Liciac ?

Revenons au siècle précédent, ère de l'expansion de l'Ordre. Le prieur recevait un jour à Grandmont la demande d'un seigneur désireux de faire un don à l'ordre. Il mettait généralement à leur disposition une "terre", sur les marches de son domaine, dans un endroit inculte, d'une surface de cent à cinq cents arpents (50 ha à 250 ha). Le lieu était généralement couvert de broussaille et devait être essarté, c'est-à-dire débroussaillé ; il fallait enlever les arbres et arbrisseaux, et leurs racines. Un gros travail en somme. L'intérêt du seigneur était double, la première était de mettre en valeur ce territoire, et le second de s'assurer d'avoir une communauté fidèle près des terres du seigneur voisin. Par exemple Étricor fut donné par les princes de Chabanais car les terres de la celle étaient convoitées par l'évêque de Limoges (puissance temporelle). Mais on peut observer que l'emplacement d'un monastère était toujours choisi en raison de certains critères dont le principal était la solitude, et un second que le lieu ne soit pas trop éloigné d'un chemin stratégique au passage fréquenté. Cela permettait de mailler le territoire de relais pour les religieux de l'Ordre lors de leurs déplacements.

À Grandmont le prieur après s'être assuré d'une renonciation totale et formelle de ceux qui pouvaient prétendre à quelque droit sur le bien, surtout s'il s'agissait d'abbayes, désignait une communauté qui soit prête à partir fonder la celle. Nous avons vu que sous Étienne de Liciac c'était au moins quatre équipes de 16 à 20 moines en moyenne qui partaient, soit plus de 70 moines par an. Cette communauté avait à sa tête un maître, c'était un convers et non un clerc, originalité de l'Ordre. Il avait avec lui une douzaine de convers et de un à trois moines prêtres (clercs) et un diacre pour remplacer le prêtre manquant pour les grands offices.

L'envoi en mission se faisait solennellement après l'office célébré pour l'anniversaire de la mort de St Étienne, le 8 février de chaque année. Les petites troupes se mettaient en route le lendemain matin de très bonne heure, peut-être après l'office de nuit. Dans la nuit, à la lueur de torche, ils partaient avec un âne ou un cheval chargé de matériel sommaire mais nécessaire pour l'accomplissement de leur tâche, sans doute quelques outils (pics, bouchardes, gradines pour la taille des pierres, corde à 12 nœuds, etc). Prenons un exemple, la fondation de la celle d'Étricor, actuellement à la limite de la Charente et de la Haute-Vienne, mais en ce temps-là sur le diocèse de Limoges. Elle fut fondée vraisemblablement vers 1148 sans doute avec un don des princes de Chabanais, comme l'avait été l'abbaye de Lesterps.

Donc un 9 février au petit matin la petite troupe se mettait en route, et cheminait dans la neige qui à cette époque de l'année couvrait les hauteurs des monts d'Ambazac en direction d'Ambazac, et plus sûrement de Muret où la petite expédition faisait halte pour participer à la messe et se restaurer avant de repartir en direction de Limoges. L'étape du soir du se faire le soir à Balézis, autre prieuré de l'Ordre fondé dans les premiers temps de l'Ordre, qui se trouvait à la sortie ouest de Limoges, près de la Vienne. Le lendemain après avoir chanté l'office et la messe, la petite troupe reprenait son chemin vers l'Ouest en suivant le cours de la rivière Vienne. Les sanctuaires reçurent leur visite, la Chapelle Blanche, St Victurnien et surtout le tombeau de St Amand à St Junien, avant d'arriver le soir tard sur le lieu de ce qui devait devenir Étricor. Son nom, Étricor était la contraction du vocable donné à la celle : Sancti Pardulphi de sTRlcto CORnu, qui devint successivement Estricorn puis Étricor. Mais cette manière de procéder était la même pour les autres fondations.

Arrivée à pied d'œuvre la petite troupe se mettait en devoir de nettoyer le lieu de toutes les plantes, arbrisseaux, et arbres pour faire place nette à ce qui devait devenir le prieuré. Les troncs d'arbre étaient soigneusement mis de côté pour leur utilisation future. Ils se construisirent des huttes avec les branchages en attendant d'élever les constructions en dure. Elles devaient être semblables à celles des feuillardiers ou des charbonniers. Il fallait aussi songer à se nourrir, et faire pousser quelques céréales et légumes. La rivière Vienne ainsi que le ruisseau de Malonde qui bordait l'enclos fournissait le poisson. Quant le terrain destiné à construire le prieuré fut nettoyé vint le moment de tracer au sol l'emplacement des bâtiments. Sans doute un "maître d'œuvre" venait-il de Grandmont donner des instructions et des conseils. Peut-être apportait-il des gabarits en bois pour tailler les moules propres à l'édifice. On se mettait en recherche d'une carrière fournissant

le matériau principal de la celle. À Étricor heureusement une carrière pu être exploitée non loin du ruisseau de Malonde à 300 m en amont. Sa pierre, le grison, n'était pas belle, difficile à tailler, mais solide et non-gélive. On commençait par tracer au sol l'orientation de la chapelle qui donnait l'orientation générale de l'ensemble. Or cette orientation était donnée par le vocable donné à la chapelle ; à Étricor c'était Saint Pardoux. Il fallait déterminer l'axe de la chapelle par l'endroit où le soleil se levait le 6 octobre, date anniversaire de la mort du saint. Donc le 6 octobre 1149 on mit deux piquets, l'un à l'emplacement de l'axe central du triplet, et l'autre au milieu du futur pignon Ouest. À noter également que le soleil se lève par la fenêtre gauche du triplet le 24 juin à la St Jean, et dans l'axe de la fenêtre droite du triplet, le jour de la St Étienne (26 décembre). Quant cette orientation était déterminée, à l'aide de la corde à 12 nœuds, on traçait au sol le plan de la chapelle, qui chez les Grandmontains était immuable. À Étricor d'après les calculs, la coudée était de 0,45 m, donnant comme longueur de la corde 12 espaces de $0,45 \times 12 = 5,40$. Ce système de la corde à 12 nœuds permettait de tracer sur le sol sans risque de se tromper un triangle rectangle (3 nœuds sur 4 et les cinq nœuds restants donnant la base). Une fois le plan tracé, il est délimité par des cordes tendues entre des piquets, puis on creusait les tranchées de fondation. Après ce travail, on édifiait les murs gouttereaux, puis le chœur. La chapelle était le premier bâtiment en dur, et ceci pour permettre à la communauté de célébrer dignement les offices. Car depuis le prieur Pierre de Limoges, les ermites de Grandmont utilisaient la liturgie canoniale

Puis on passait à l'édification des bâtiments conventuels. Le passage du cimetière, la salle capitulaire avec au-dessus la salle du trésor pour les reliques et les chartes, et le dortoir commun aux clercs et aux convers. Puis venait logiquement le cellier le réfectoire et la cuisine. Pour desservir à la fois les réfectoires des frères et celui des hôtes qui se trouvaient dans le bâtiment Ouest. On finissait par l'édification du bâtiment des hôtes à l'ouest, qui fermait le cloître.

Combien de temps ce travail durait-il, nous n'avons que peu d'indication sur le sujet, sans doute quelques années, voire des dizaines d'années. Montaubert par exemple fut fondé entre 1174 et 1180, en 1190 elle était toujours en construction, et l'église fut consacrée le 21 novembre 1225 !

Aussi devons nous nous estimer heureux de voir encore des celles complètes de nos jours, Combéroumal, la plus belle et la plus authentique, St Michel de Lodève, et Chassay-Grandmont qui doit tant à mon ami Gilles Bresson.